

UFCC

Numéro SIRET : **42095660900028**
Code APE : **9411Z**

**14 RUE DE LA REPUBLIQUE
IMMEUBLE LE DIAMANT A
92800 PUTEAUX**

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2018



Société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes
inscrite à l'Ordre des Experts-comptables région Paris-Ile de France
membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles
2, rue Maurice Hartmann - 92130 - Issy Les Moulinaux – tél : 01 40 93 18 40 – fax : 01 40 93 18 60
cera@cera-fr.com

Sommaire

RAPPORT DE PRESENTATION	2
MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS	2
BILAN ASSOCIATION	4
COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION	7
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS	11
BILAN ASSOCIATION DETAILLE	20
COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION DETAILLE	23

UFCC

Rapport de présentation des comptes annuels

Rapport de Présentation

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à la mission qui nous a été confiée par l'entreprise UFCC, et conformément à notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels relatifs à l'exercice du **01/01/2018** au **31/12/2018**.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 24 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	520 926 €
chiffre d'affaires	56 390 €
résultat net comptable	(43 892 €)

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

Fait à Paris,
Le 23/04/2019,

Daniel BUCHOUX
Expert-Comptable

UFCC

Bilan association

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	6 120	2 477	3 643	2 904	739
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations	7 622		7 622	7 622	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 863		4 863	4 863	
TOTAL (I)	18 606	2 477	16 129	15 390	739
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	28 982		28 982		28 982
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux	2 412		2 412	2 475	- 63
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	2 016		2 016	1 439	577
Valeurs mobilières de placement	100 000		100 000	100 000	
Disponibilités	357 105		357 105	448 165	- 91 060
Charges constatées d'avance	14 283		14 283	6 054	8 229
TOTAL (II)	504 797		504 797	558 132	- 53 335
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	523 403	2 477	520 926	573 522	- 52 596

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves	473 354	457 678	15 676
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	-43 892	15 676	- 59 568
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	429 462	473 354	- 43 892
Provisions pour risques et charges	3 000	3 000	
TOTAL (II)	3 000	3 000	
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	13 702	28 746	- 15 044
Autres	74 762	68 422	6 340
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	88 464	97 168	- 8 704
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	520 926	573 522	- 52 596
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

UFCC

Compte de résultat association

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	56 390		56 390	45 604	10 786	23,65
Montants nets produits d'expl.	56 390		56 390	45 604	10 786	23,65
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			29 296	23 295	6 001	25,76
Cotisations			504 157	408 268	95 889	23,49
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits			597	297	300	101,01
Reprise de provisions				1 439	- 1 439	-100
Transfert de charges						
Sous-total des autres produits d'exploitation			534 050	433 299	100 751	23,25
Total des produits d'exploitation (I)			590 440	478 903	111 537	23,29
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			7 253	6 221	1 032	16,59
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				9 396	- 9 396	-100
Total des produits financiers (III)			7 253	15 617	- 8 364	-53,56
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)						
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			597 693	494 520	103 173	20,86
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-43 892		- 43 892	N/S
TOTAL GENERAL			641 585	494 520	147 065	29,74

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	4 410	1 979	2 431	122,84
Services extérieurs	88 015	75 873	12 142	16,00
Autres services extérieurs	111 023	100 866	10 157	10,07
Impôts, taxes et versements assimilés	14 176	6 340	7 836	123,60
Salaires et traitements	276 255	191 765	84 490	44,06
Charges sociales	129 147	88 840	40 307	45,37
Autres charges de personnels	6 794	2 010	4 784	238,01
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	539	484	55	11,36
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions		3 000	- 3 000	-100
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	9 709	5 473	4 236	77,40
Total des charges d'exploitation (I)	640 067	476 631	163 436	34,29
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	1 518	2 213	- 695	-31,41
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	641 585	478 844	162 741	33,99
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		15 676	- 15 676	-100
TOTAL GENERAL	641 585	494 520	147 065	29,74
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole				
Total				

UFCC

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 520 925,87 €.

Le résultat net comptable est une perte de 43 892,43 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/04/2019 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été arrêtés en application de la loi 2008-789 du 20 août 2008, et des décrets 2009-1664 et 2009-1665 du 28 décembre 2009, et du règlement n°2009-10 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations et amortissements

" Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

" Amortissements

Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les modes et durées d'amortissements sont les suivantes :

Installations générales : linéaire ; 8-12 ans

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

d) Cotisations

Les cotisations sont inscrites au résultat selon la méthode des engagements, l'UFCC détenant un droit de suite sur ses adhérents.

e) Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes facturés au titre de la mission légale sur les comptes clos au 31/12/18 s'élèvent à 3 000 € TTC.

f) Rémunération des trois plus hauts cadres bénévoles et salariés

Conformément à l'article 20 de la loi 2006-586 du 23/05/06 sur le volontariat associatif, la rémunération globale des trois plus hauts cadres bénévoles et salariés est de 169 500 €.

g) Entreprises liées

FECHIM facture des redevances pour des prestations effectuées pour le compte de l'UFCC. En 2018, la somme totale de ces redevances s'est établie à 22 000 €, dont 13 000 € facturés au titre de la convention portant sur des prestations liées à l'assemblée générale.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 18 606

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 842	1 278		6 120
Immobilisations financières	12 486			12 486
TOTAL	17 328	1 278		18 606

Amortissements et provisions d'actif = 2 477

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 938	539		2 477
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 938	539		2 477

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Installations generales agenct	6 120	2 477	3 643	10 ans
TOTAL	6 120	2 477	3 643	

Etat des créances = 52 556

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 863		4 863
Actif circulant & charges d'avance	47 692	47 692	
TOTAL	52 556	47 692	4 863

Provisions pour dépréciation =

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Produits à recevoir par postes du bilan = 36 228

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	28 982
Autres créances	2 016
Disponibilités	5 231
TOTAL	36 228

Charges constatées d'avance = 14 283

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 3 000

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	3 000				3 000
TOTAL	3 000				3 000

Etat des dettes = 88 464

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	13 702	13 702		
Dettes fiscales & sociales	73 237	73 237		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 524	1 524		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	88 464	88 464		

Charges à payer par postes du bilan = 32 745

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	7 935
Dettes fiscales & sociales	24 810
Autres dettes	
TOTAL	32 745

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 56 390

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	51 678	91,64 %
Produits des activités annexes	4 712	8,36 %
TOTAL	56 390	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Tableau des seuils

Ressources de l'année	Montants
Prestations	56 390
Cotisations	504 157
Reversements de cotisations	
Subventions reçues	29 296
Autres produits d'exploitation reçus	597
Produits financiers perçus	7 253
TOTAL	597 693

Effectif moyen

Catégories de salariés	2018	2017
Cadres	5	3
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	1	1
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	6	4

Mouvements entre les filiales

Le compte 467100 correspond à un fonds de trésorerie entre l'UFCC et le SFCP.

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 36 228

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Fae(418100)	28 982
TOTAL	28 982

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Avoirs a recevoir(409800)	2 016
TOTAL	2 016

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Interets cat(518800)	5 231
TOTAL	5 231

Charges constatées d'avance = 14 283

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constateees d'avance(486000)	14 283
TOTAL	14 283

Charges à payer = 32 745

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - fnp(408100)	7 935
TOTAL	7 935

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provisions pour cp(428200)	14 182
Rtt(428210)	444
Ch. sociales sur cp(438200)	8 112
Chg sociales sur rtt(438210)	222
Etat-charges a payer(448600)	1 850
TOTAL	24 810

UFCC

Bilan association détaillé

Bilan association détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles	6 120	2 477	3 643	2 904	739
218100 INSTALLATIONS GENERALES AGENCT	6 120		6 120	4 842	1 278
281810 DOT AMORT AGENCEMENTS AMENAGEM		2 477	-2 477	-1 938	- 539
Immobilisations financières					
Participations	7 622		7 622	7 622	
261000 TITRES DE PARTICIPATION	7 622		7 622	7 622	
Autres immobilisations financières	4 863		4 863	4 863	
275000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	4 863		4 863	4 863	
TOTAL (I)	18 606	2 477	16 129	15 390	739
Stocks en cours					
Créances usagers et comptes rattachés	28 982		28 982		28 982
418100 FAE	28 982		28 982		28 982
. Organismes sociaux	2 412		2 412	2 475	- 63
437810 TITRES RESTAURANT	2 412		2 412	2 475	- 63
. Autres	2 016		2 016	1 439	577
409800 AVOIRS A RECEVOIR	2 016		2 016		2 016
468700 PRODUITS A RECEVOIR				1 439	- 1 439
Valeurs mobilières de placement	100 000		100 000	100 000	
503000 ACTIONS	100 000		100 000	100 000	
Disponibilités	357 105		357 105	448 165	- 91 060
512200 SOCIETE GENERALE	15 338		15 338	33 634	- 18 296
512210 CAT	250 000		250 000	254 316	- 4 316
512300 COMPTE SUR LIVRET	86 531		86 531	160 209	- 73 678
518800 INTERETS CAT	5 231		5 231		5 231
530000 CAISSE	5		5	6	- 1
Charges constatées d'avance	14 283		14 283	6 054	8 229
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	14 283		14 283	6 054	8 229
TOTAL (II)	504 797		504 797	558 132	- 53 335
TOTAL ACTIF	523 403	2 477	520 926	573 522	- 52 596

Bilan association détaillé(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
. Réserves	473 354	457 678	15 676
106800 FONDS DE RESERVE	473 354	457 678	15 676
. Résultat de l'exercice	-43 892	15 676	- 59 568
TOTAL (I)	429 462	473 354	- 43 892
Provisions pour risques et charges			
151800 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 000	3 000	
	3 000	3 000	
TOTAL (II)	3 000	3 000	
TOTAL (III)			
Dettes			
Fournisseurs et comptes rattachés	13 702	28 746	- 15 044
401000 FOURNISSEURS	5 767	13 935	- 8 168
408100 FOURNISSEURS - FNP	7 935	14 810	- 6 875
Autres	74 762	68 422	6 340
421810 NOTES DE FRAIS	1 083	643	440
428200 PROVISIONS POUR CP	14 182	15 956	- 1 774
428210 RTT	444		444
428600 PERSONNEL CH. A PAYER		3 200	- 3 200
431000 SECURITE SOCIALE	30 584	24 607	5 977
433000 RETRAITE KLESIA	11 538	8 405	3 133
433200 PREVOYANCE HUMANIS	1 518	1 138	380
433300 MUTUELLE ARDEA	715	660	55
437000 TAXE SUR LES SALAIRES	1 471	594	877
438200 CH. SOCIALES SUR CP	8 112	6 852	1 260
438210 CHG SOCIALES SUR RTT	222		222
438600 PERSONNEL-AUTRE CHARGE A PAYER		1 376	- 1 376
444000 IMPOTS SUR PRODUITS FINANCIERS	1 518	2 213	- 695
448600 ETAT-CHARGES A PAYER	1 850	1 254	596
467100 DEBIT. OU CREDIT. DIVERS	1 524	1 524	
TOTAL (IV)	88 464	97 168	- 8 704
TOTAL PASSIF	520 926	573 522	- 52 596
Engagements reçus			
Engagements donnés			

UFCC

Compte de résultat association détaillé

Compte de résultat association détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Production vendue services	56 390		56 390	45 604	10 786	23,65
706300 PARTENARIAT SOCIAL	23 500		23 500	18 500	5 000	27,03
706513 PARTICIPATION AG	12 950		12 950	10 875	2 075	19,08
706520 PRESTATIONS SNDA	15 228		15 228	15 076	152	1,01
708810 REMBT FRAIS	4 712		4 712	1 153	3 559	308,67
Montants nets produits d'exp	56 390		56 390	45 604	10 786	23,65

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation	%
	Autres produits d'exploitation					
Subventions d'exploitation			29 296	23 295	6 001	25,76
742000 FINANCEMENT PARITARISME			25 492	23 295	2 197	9,43
742100 AGFPN PARITARISME			3 804		3 804	N/S
Cotisations			504 157	408 268	95 889	23,49
756000 COTISATIONS			481 144	401 768	79 376	19,76
756100 COTISATIONS SFCP			6 000	6 500	- 500	-7,69
756200 COTISATION APGIE			17 013		17 013	N/S
Autres produits			597	297	300	101,01
758000 PRODUITS DE GESTION COURANTE			597	297	300	101,01
Transfert de charges				1 439	- 1 439	-100
791000 TRANSFERT DE CHARGE				1 439	- 1 439	-100
Sous-total des autres produits d'exploitation			534 050	433 299	100 751	23,25
Total des produits d'exploitation (I)			590 440	478 903	111 537	23,29
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés			7 253	6 221	1 032	16,59
768000 PRODUITS FINANCIERS			7 253	6 221	1 032	16,59
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				9 396	- 9 396	-100
767000 PRODUITS FINANCIERS PLACEMENTS				9 396	- 9 396	-100
Total des produits financiers (III)			7 253	15 617	- 8 364	-53,56
Produits exceptionnels						
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			597 693	494 520	103 173	20,86
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-43 892		- 43 892	N/S
TOTAL GENERAL			641 585	494 520	147 065	29,74
Charges d'exploitation						
Autres achats non stockés			4 410	1 979	2 431	122,84
606300 PETIT EQUIPEMENT			357	508	- 151	-29,72
606400 FOURNITURES DE BUREAU			4 053	1 472	2 581	175,34
Services extérieurs			88 015	75 873	12 142	16,00
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES			39 166	31 192	7 974	25,56
614000 CHARGES LOCATIVES			17 389	15 025	2 364	15,73
615600 MAINTENANCE			5 568	3 293	2 275	69,09
616000 PRIMES D'ASSURANCE			2 360	1 874	486	25,93
618100 DOCUMENTATION			4 462	6 582	- 2 120	-32,21
618500 FRAIS DE COLLOQUES, CONFERENCE			1 500	420	1 080	257,14
618510 CONGRES AG			1 735	2 322	- 587	-25,28
618511 CONVENTION CONGRES AG			13 000	13 000		0,00
618540 FECC			2 241	2 165	76	3,51
618650 APGIE			594		594	N/S
Autres services extérieurs			111 023	100 866	10 157	10,07
622000 REMUNERATION INTERMEDIAIRES				51	- 51	-100

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
622600 HONORAIRES	35 352	35 357	- 5	-0,01
622700 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	198	215	- 17	-7,91
623100 ANNONCE ET INSERTION	126	731	- 605	-82,76
623120 DIALOGUE SOCIAL	3 794	3 079	715	23,22
623410 CADEAUX	409		409	N/S
623600 CATALOGUES ET IMPRIMES	100		100	N/S
625100 DRP	8 300	5 032	3 268	64,94
626100 FRAIS POSTAUX	188	5 047	- 4 859	-96,28
626200 TELECOMMUNICATIONS	1 448	1 005	443	44,08
627000 SERVICE BANCAIRE	1 329	1 344	- 15	-1,12
628000 COTISATIONS EXTERIEURES	59 780	49 005	10 775	21,99
Impôts, taxes et versements assimilés	14 176	6 340	7 836	123,60
631100 TAXE SUR LES SALAIRES	9 874	2 165	7 709	356,07
633300 PART.EMPLOY.A FORMATION	1 850	1 254	596	47,53
635100 TAXE D'HABITATION	2 452	2 921	- 469	-16,06
Salaires et traitements	276 255	191 765	84 490	44,06
641000 REMUNERATION DU PERSONNEL	280 312	187 270	93 042	49,68
641010 IJSS		489	- 489	-100
641200 CONGES PAYES	-1 774	806	- 2 580	320,10
641210 RTT	444		444	N/S
641330 PRIMES	-3 200	3 200	- 6 400	200,00
641420 INDEMNITES DIVERSES	474		474	N/S
Charges sociales	129 147	88 840	40 307	45,37
645100 URSSAF	87 528	60 141	27 387	45,54
645200 CHARGES SOCIALES SUR CP	1 260	167	1 093	654,49
645210 CHARGES SOCIALES SUR RTT	222		222	N/S
645310 RETRAITE	27 303	18 702	8 601	45,99
645311 PREVOYANCE	6 051	4 145	1 906	45,98
645312 MUTUELLE	1 568	1 348	220	16,32
645330 CS sur prov° Prime	-1 376		- 1 376	N/S
647000 TITRE RESTAURANT	4 196	2 680	1 516	56,57
647100 TITRES REST. FRAIS	174	238	- 64	-26,89
647200 CANTINE D'ENTREPRISE	1 528	907	621	68,47
647500 MEDECINE DU TRAVAIL	693	515	178	34,56
Autres charges de personnels	6 794	2 010	4 784	238,01
648000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	2 424	1 677	747	44,54
648100 FORMATION DU PERSONNEL	4 370	333	4 037	N/S
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	539	484	55	11,36
681120 DOT. AMORT. IMMO. CORP.	539	484	55	11,36
. Pour risques et charges : dotation aux provisions		3 000	- 3 000	-100
681500 DOT AUX PROV PR RISQUES ET CHARGES		3 000	- 3 000	-100
Autres charges	9 709	5 473	4 236	77,40
651100 REDEVANCES	9 000	5 470	3 530	64,53
658000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	709	4	705	N/S
Total des charges d'exploitation (I)	640 067	476 631	163 436	34,29
Charges financières				
Charges exceptionnelles				
Impôts sur les sociétés (X)	1 518	2 213	- 695	-31,41
695100 IMPOTS SUR PRODUITS FINANCIERS	1 518	2 213	- 695	-31,41
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	641 585	478 844	162 741	33,99
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		15 676	- 15 676	-100
TOTAL GENERAL	641 585	494 520	147 065	29,74
Evaluation des contributions volontaires en nature				

UNION FRANCAISE DU COMMERCE CHIMIQUE
Association Loi 1901

14 Rue de la République
Immeuble « Le Diamant A »
92800 PUTEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

UNION FRANCAISE DU COMMERCE CHIMIQUE
Association Loi 1901

14 Rue de la République
Immeuble « Le Diamant A »
92800 PUTEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux membres de l'Association,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UNION FRANCAISE DU COMMERCE CHIMIQUE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Gaillard, le 29 mai 2019

Le Commissaire aux Comptes
FIDEXOR



Thibault CHALVIN
Associé

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	6 120	2 477	3 643	2 904	739
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations	7 622		7 622	7 622	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 863		4 863	4 863	
TOTAL (I)	18 606	2 477	16 129	15 390	739
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	28 982		28 982		28 982
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux	2 412		2 412	2 475	- 63
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	2 016		2 016	1 439	577
Valeurs mobilières de placement	100 000		100 000	100 000	
Disponibilités	357 105		357 105	448 165	- 91 060
Charges constatées d'avance	14 283		14 283	6 054	8 229
TOTAL (II)	504 797		504 797	558 132	- 53 335
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	523 403	2 477	520 926	573 522	- 52 596

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves	473 354	457 678	15 676
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	-43 892	15 676	- 59 568
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	429 462	473 354	- 43 892
Provisions pour risques et charges	3 000	3 000	
TOTAL (II)	3 000	3 000	
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	13 702	28 746	- 15 044
Autres	74 762	68 422	6 340
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	88 464	97 168	- 8 704
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	520 926	573 522	- 52 596
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	56 390		56 390	45 604	10 786	23,65
Montants nets produits d'expl.	56 390		56 390	45 604	10 786	23,65
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			29 296	23 295	6 001	25,76
Cotisations			504 157	408 268	95 889	23,49
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits			597	297	300	101,01
Reprise de provisions				1 439	- 1 439	-100
Transfert de charges						
Sous-total des autres produits d'exploitation			534 050	433 299	100 751	23,25
Total des produits d'exploitation (I)			590 440	478 903	111 537	23,29
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			7 253	6 221	1 032	16,59
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				9 396	- 9 396	-100
Total des produits financiers (III)			7 253	15 617	- 8 364	-53,56
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)						
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			597 693	494 520	103 173	20,86
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-43 892		- 43 892	N/S
TOTAL GENERAL			641 585	494 520	147 065	29,74

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	4 410	1 979	2 431	122,84
Services extérieurs	88 015	75 873	12 142	16,00
Autres services extérieurs	111 023	100 866	10 157	10,07
Impôts, taxes et versements assimilés	14 176	6 340	7 836	123,60
Salaires et traitements	276 255	191 765	84 490	44,06
Charges sociales	129 147	88 840	40 307	45,37
Autres charges de personnels	6 794	2 010	4 784	238,01
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	539	484	55	11,36
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions		3 000	- 3 000	-100
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	9 709	5 473	4 236	77,40
Total des charges d'exploitation (I)	640 067	476 631	163 436	34,29
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	1 518	2 213	- 695	-31,41
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	641 585	478 844	162 741	33,99
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		15 676	- 15 676	-100
TOTAL GENERAL	641 585	494 520	147 065	29,74
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Personnel bénévole				
Total				

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été arrêtés en application de la loi 2008-789 du 20 août 2008, et des décrets 2009-1664 et 2009-1665 du 28 décembre 2009, et du règlement n°2009-10 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations et amortissements

" Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

" Amortissements

Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les modes et durées d'amortissements sont les suivantes :

Installations générales : linéaire ; 8-12 ans

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

d) Cotisations

Les cotisations sont inscrites au résultat selon la méthode des engagements, l'UFCC détenant un droit de suite sur ses adhérents.

e) Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes facturés au titre de la mission légale sur les comptes clos au 31/12/18 s'élèvent à 3 000 € TTC.

f) Rémunération des trois plus hauts cadres bénévoles et salariés

Conformément à l'article 20 de la loi 2006-586 du 23/05/06 sur le volontariat associatif, la rémunération globale des trois plus hauts cadres bénévoles et salariés est de 169 500 €.

g) Entreprises liées

FECHIM facture des redevances pour des prestations effectuées pour le compte de l'UFCC. En 2018, la somme totale de ces redevances s'est établie à 22 000 €, dont 13 000 € facturés au titre de la convention portant sur des prestations liées à l'assemblée générale.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 18 606

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 842	1 278		6 120
Immobilisations financières	12 486			12 486
TOTAL	17 328	1 278		18 606

Amortissements et provisions d'actif = 2 477

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 938	539		2 477
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 938	539		2 477

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Installations générales agencé	6 120	2 477	3 643	10 ans
TOTAL	6 120	2 477	3 643	

Etat des créances = 52 556

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 863		4 863
Actif circulant & charges d'avance	47 692	47 692	
TOTAL	52 556	47 692	4 863

Provisions pour dépréciation =

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Produits à recevoir par postes du bilan = 36 228

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	28 982
Autres créances	2 016
Disponibilités	5 231
TOTAL	36 228

Charges constatées d'avance = 14 283

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 3 000

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	3 000				3 000
TOTAL	3 000				3 000

Etat des dettes = 88 464

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	13 702	13 702		
Dettes fiscales & sociales	73 237	73 237		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 524	1 524		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	88 464	88 464		

Charges à payer par postes du bilan = 32 745

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	7 935
Dettes fiscales & sociales	24 810
Autres dettes	
TOTAL	32 745

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 56 390

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	51 678	91,64 %
Produits des activités annexes	4 712	8,36 %
TOTAL	56 390	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Tableau des seuils

Ressources de l'année	Montants
Prestations	56 390
Cotisations	504 157
Reversements de cotisations	
Subventions reçues	29 296
Autres produits d'exploitation reçus	597
Produits financiers perçus	7 253
TOTAL	597 693

Effectif moyen

Catégories de salariés	2018	2017
Cadres	5	3
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	1	1
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	6	4

Mouvements entre les filiales

Le compte 467100 correspond à un fonds de trésorerie entre l'UFCC et le SFCP.

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 36 228

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Fae(418100)	28 982
TOTAL	28 982

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Avoirs a recevoir(409800)	2 016
TOTAL	2 016

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Interets cat(518800)	5 231
TOTAL	5 231

Charges constatées d'avance = 14 283

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	14 283
TOTAL	14 283

Charges à payer = 32 745

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - fnp(408100)	7 935
TOTAL	7 935

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provisions pour cp(428200)	14 182
Rtt(428210)	444
Ch. sociales sur cp(438200)	8 112
Chg sociales sur rtt(438210)	222
Etat-charges a payer(448600)	1 850
TOTAL	24 810

UNION FRANCAISE DU COMMERCE CHIMIQUE
Association Loi 1901

14 Rue de la République
Immeuble « Le Diamant A »
92800 PUTEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

UNION FRANCAISE DU COMMERCE CHIMIQUE
Association Loi 1901

14 Rue de la République
Immeuble « Le Diamant A »
92800 PUTEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Aux membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article R.223-17 du Code de commerce, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions statutaires de votre Association, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

➤ Prestation de services de l'Union Française du Commerce Chimique

Il a été signé en 2017 une convention de prestations de services entre l'Union Française du Commerce Chimique et la SARL « FECHIM SERVICES » avec effet à compter du 1er janvier 2016. Celle-ci stipule que l'organisation de l'Assemblée Générale Annuelle de l'Union Française du Commerce Chimique sera déléguée à la SARL « FECHIM SERVICES » en contrepartie d'une somme forfaitaire de 10.875 € HT. La prestation couvre des préparatifs jusqu'à l'exécution de l'évènement et la tenue de toutes les tâches administratives et comptables ultérieures y afférant.

La SARL « FECHIM SERVICES » a facturé cette somme sur l'exercice à l'Union Française du Commerce Chimique au titre de cette convention.

Fait à Gaillard, le 29 mai 2019

Le Commissaire aux Comptes
FIDEXOR



Thibault CHALVIN
Associé